

**Communauté d'Agglomération
Pau Béarn Pyrénées**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 21 décembre 2017**

Date de la convocation : 15 décembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU , M. Michel BERNOS , M. Nicolas PATRIARCHE , M. Francis PEES , Mme Michèle LABAN-WINOGRAD , M. Jean-Yves LALANNE , M. Christian LAINE , M. Didier LARRIEU , M. Claude FERRATO , M. Jean-Claude BOURIAT , M. Gérard GUILLAUME , M. Marc CABANE , M. Eric SAUBATTE , Mme Patricia WOLFS , M. Jean-Louis PERES , Mme Odile DENIS , M. Jean-Paul BRIN , M. Régis LAURAND , Mme Marie-Laure MESTELAN , M. Thibault CHENEVIÈRE , Mme Geneviève PEDEUTOUR , Mme Alexa LAURIOL , Mme Christelle BONNEMASON CARRERE , M. Alain VAUJANY , M. Michel CAPERAN , M. Jean-Marc ARBERET , Mme Martine BIGNALET , M. Arnaud JACOTTIN , Mme Véronique DEHOS , Mme Marylis VAN DAELE , M. Joël GRATACOS , Mme Valérie REVEL DA ROCHA , M. Pascal PAUMARD , M. Victor DUDRET , Mme Josiane MANUEL , M. Patrick BURON , M. Eric CASTET , M. Jean-Marc DENAX , Mme Corinne HAU , M. Philippe FAURE , M. Jean-Pierre LANNES , M. Jean OTHAX , M. Jean MOURLANE , M. Christophe PANDO , M. Jacques LOCATELLI , Mme Martine RODRIGUEZ , M. Bernard SOUDAR , M. Gilles TESSON , M. Hamid BARARA , M. Patrick CLERIS , M. Philippe COY , M. Gilbert DANAN , M. Jean-Michel DE PROYART , M. Frédéric DAVAN , M. Bruno DURROTY , Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER , M. Jean-François MAISON

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Monique SEMAVOINE (pouvoir à M. BAYROU), Mme Annie HILD (pouvoir à M. PAUMARD), M. André ARRIBES (pouvoir à Mme BIGNALET), M. Pascal MORA (pouvoir à M. FERRATO), M. Michel PLISSONNEAU (pouvoir à Mme LABAN-WINOGRAD), Mme Josy POUEYTO (pouvoir à M. LAURAND), Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE (pouvoir à Mme PEDEUTOUR), Mme Pauline ROY (pouvoir à M. SAUBATTE), Mme Anne CASTERA (pouvoir à Mme DENIS), Mme Corinne TISNERAT (pouvoir à M. PEES), M. Pascal FAURE (pouvoir à M. LOCATELLI), Mme Claire BISOIRE (pouvoir à M. BARARA), M. André DUCHATEAU (pouvoir à M. MAISON), Mme Béatrice JOUHANDEAUX (pouvoir à Mme MESTELAN), Mme Chengjie ZHANG PENE (pouvoir à Mme BONNEMASON CARRERE), Mme Ornella AUCLAIR (pouvoir à M. LALANNE)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Pascal BONIFACE, M. Jean LACOSTE, Mme Nejia BOUCHANNAFA, M. Pascal GIRAUD, Mme Florence THIEUX- MORA, Mme Catherine BIASON, Mme Charline CLAVEAU ABBADIE, M. Olivier DARTIGOLLES, Mme Patricia GARCIA, M. Alexandre PEREZ, Mme Leïla KHERFALLAH, Mme Nathalie LARRADET

Secrétaire de séance : Mme Charline CLAVEAU ABBADIE

**N° 38 BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE
"REOMI"**

Rapporteur : M. PERES

Mesdames, Messieurs,

Le budget primitif 2018 relatif au budget annexe de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMI) s'élève à **1 422 000 €** en mouvements réels qui se décomposent de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	113 000 €	27 000 €
FONCTIONNEMENT	1 309 000 €	1 395 000 €
TOTAL	1422000	1422000

Le budget annexe REOMI doit trouver son équilibre. A cet effet, un scénario de lissage de l'augmentation de la redevance est à l'étude.

En section de fonctionnement.

Les charges représentent 1,3 M€ dont 742 K€ pour les charges à caractère général avec un marché de collecte en cours de négociation. Le budget 2018 tient compte d'une augmentation sensible possible du coût de la collecte (chap 011). La participation à Valor Béarn serait de l'ordre de 465,5 K€.

Pour équilibrer le budget, les recettes (1,4 M€) intègrent une reprise anticipée du résultat 2017 de 150 K€ . La redevance (980 K€) est estimée en baisse du fait du départ de Momas et Caubios (-70 K€).

En section d'investissement.

35 K€ sont nécessaires en investissement pour divers matériels, essentiellement des bacs. Une enveloppe de travaux divers de 20 K€ est proposée. L'amortissement du capital s'élève à 48 K€. Un emprunt d'équilibre de 27 K€ est prévu.

Conformément aux orientations budgétaires du 30 novembre 2017 et après consultation de la conférence Finances-administration générale du 12 décembre 2017, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « REOMI » arrêté aux montants réels indiqués ci-dessus et selon le document budgétaire ci-joint.

Conclusions adoptées

pour extrait conforme,

suivent les signatures,

**Le Président
François BAYROU**